



## Compte Rendu Conseil municipal du 2 Mars 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 2 mars 2017 à 19h00, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur René MOREAU, Maire de VEYNES.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire donne la parole aux personnes du public qui souhaiteraient s'exprimer.

### ***LA PAROLE AU PUBLIC***

*La séance « Questions du public » fait l'objet d'un résumé succinct, comme cela a été souhaité lors de ce Conseil municipal.*

*Les éléments suivants ne reprennent pas l'intégralité des échanges mais les éléments les plus importants.*

Mme Maud Zawadzki, Présidente du Fourmiable : La situation du Fourmiable est inquiétante. La Région et le Département ont donné leur accord pour un soutien financier exceptionnel supplémentaire. Par conséquent, Le Fourmiable sollicitera la Commune à hauteur de 15 000 €, soit 7 000 € de plus que les années antérieures. Le projet de construction de la médiathèque comprend une salle de spectacle ambitieuse qu'il faudra faire vivre, le Fourmiable a toutes les qualités pour faire vivre ce projet.

M. le Maire : Je suis parfaitement au courant puisqu'on a participé à plusieurs réunions, et que l'on a reçu le dernier bilan accompagné des perspectives financières. Aujourd'hui on vote les comptes administratifs, le dossier sera traité dans le cadre de la préparation du budget. Il a déjà été traité en bureau municipal, et il est prévu de vous rencontrer. On ne se désintéresse pas de ce dossier, mais je ne peux pas engager le Conseil Municipal. Cela sera débattu en Commission de finances.

Secrétaire de séance : Gabriel Déprez

Il est procédé à l'appel et Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

### ***APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU***

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le **compte-rendu de la séance du 23 février 2017.**

*Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.*

Le Maire passe à l'ordre du jour de la séance.

### **COMMISSION CULTURE SPORT TOURISME**

Le Maire cède la parole à Madame Fabienne DARINI, Adjointe déléguée au Sport, Culture, Tourisme, qui présente la délibération suivante, relevant de sa commission.

#### **Avenant à la convention de mise à disposition d'un local au profit de l'association ART'TROC**

Afin de laisser, à l'association Art'Troc un délai suffisant pour s'installer dans de nouveaux locaux, il est proposé de prolonger la mise à disposition pour une durée de 3 mois, soit jusqu'au 30 Juin 2017, selon les mêmes conditions.

*F.Darini : Il y a des éléments nouveaux du fait de la future médiathèque. Il est nécessaire de procéder dès maintenant aux achats des documents et ouvrages en préparation de l'ouverture de cet équipement, nous avons donc besoin de ce local.*

*Mc.Mouraret : la mise à disposition devait être courte car il s'agissait d'un local communal .*

*F.Darini : oui, mais nous avons opté pour une prolongation.*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **Convention relative à la pratique du ski à l'école primaire**

Le Maire cède la parole à Madame Jocelyne MARCELLIN, Adjointe déléguée aux Affaires scolaires qui présente la délibération suivante, relevant de sa commission.

Les écoles de Veynes proposent, depuis plusieurs années, la pratique du ski parmi les activités sportives enseignées. Il convient d'établir une convention avec Mme CALAMITA, qui s'engage pour l'année 2017, pour un montant de 1 000 € à assurer la location d'équipements pour la pratique du ski de fond (skating et alternatif) pour tous les enfants, et la mise à disposition d'une yourte afin de permettre aux enfants de bénéficier d'un lieu abrité, notamment pour le repas de midi.

*J. Marcellin : Il n'y a pas eu de convention l'an passé par manque de neige. Les classes de Cp et Ce1 ont déjà bénéficié de cette sortie les 24 et 30 Janvier 2017, et ont pu skier. Les maternelles iront les 7, 10, 14 et 17 Mars sous réserve d'un bon enneigement.*

*MC : Mouraret : Auparavant du matériel municipal était prévu pour l'équipement des enfants.*

*J.Marcellin : La convention est plus pratique.*

*Mc.Mouraret : Quel était le tarif pratiqué auparavant ?*

*J.Marcellin : 800 €*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **COMMISSION FINANCES ADMINISTRATION**

Un document expliquant les écarts entre les CA 2015 et CA 2016 est présenté aux conseillers municipaux.

*Mc Mouraret : Qu'est-ce que « matériel Service Communication » ?*

*M.le Maire : Jusqu'à fin 2016, la réalisation d'un film et l'animation du site représentait une dépense importante . Aujourd'hui tout est fait par une personne de la Commune, on a donc doté le service d'un matériel de mixage et de montage vidéo, pour faire un film pour les vœux, par exemple. On a investi mais il n'y a plus de dépenses récurrentes.*

*Mc Mouraret : un film n'est pas vraiment indispensable.*

*M.le Maire : oui, il pourrait être supprimé, mais j'ai ouï dire que ce film était bien vu par la population et il permet de faire découvrir la vie de la commune.*

*Mc. Mouraret : Il n'est pas complet.*

*M.le Maire: Cela sera réparé. 2016 est une année de transition puisque les prestataires n'ont pas été renouvelés. C'est pour cela que cette année nous avons un film complété par un diaporama.*

*Mc Mouraret : et la vidéo protection ?*

*M.le Maire: du matériel a été récupéré, comme l'enregistreur mobile, et du matériel fixe également. En 2017, une tranche supplémentaire sera prévue au budget.*

*Mc Mouraret : ce n'est pas pour cela que je posais la question,*

*Mc Mouraret : pourra-t-on obtenir la présentation que vous avez faite ?*

*M.le Maire: oui*

Le Maire cède la parole à Madame Fabienne DARINI, première adjointe, pour présenter les comptes administratifs du budget principal et budget annexes,

### **Approbation des comptes administratifs 2016**

*En l'absence du Maire, les comptes administratifs 2016 sont soumis, un à un, à l'approbation des membres du Conseil municipal.*

#### **Compte administratif Commune**

F.DARINI présente les résultats 2016.

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : C.Marseille, F.Gatounes, Mc Mouraret*

#### **Compte administratif budget de l'eau**

F.DARINI présente les résultats 2016.

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : F.Gatounes, Mc Mouraret*

#### **Compte administratif Budget de l'assainissement**

F.DARINI présente les résultats 2016.

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : F.Gatounes, Mc Mouraret*

#### **Compte administratif Budget du cinéma**

F.DARINI présente les résultats 2016.

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : F.Gatounes, Mc Mouraret*

#### **Compte administratif Budget du réseau de chaleur**

F.DARINI présente les résultats 2016.

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : F.Gatounes, Mc Mouraret*

*Une fois les comptes administratifs approuvés, le Maire réintègre la séance.*

Le Maire cède la parole à JP Artigues, adjoint aux finances.

***Affectation des résultats : budget commune***

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : F.Gatounes, Mc Mouraret, M.Gagnaire*

***Affectation des résultats : budget de l'eau***

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : F.Gatounes, Mc Mouraret*

***Affectation des résultats : budget de l'assainissement***

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : F.Gatounes, Mc Mouraret*

***Affectation des résultats : budget du réseau de chaleur***

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Abstention : F.Gatounes, Mc Mouraret*

***Approbation des comptes de gestion du trésorier : budget commune***

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

***Approbation des comptes de gestion du trésorier : budget de l'eau***

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

***Approbation des comptes de gestion du trésorier : budget de l'assainissement***

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

***Approbation des comptes de gestion du trésorier : budget du cinéma***

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

***Approbation des comptes de gestion du trésorier : budget du réseau de chaleur***

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

***Questions diverses***

*Mc Mouraret : Pourrons nous avoir le compte rendu du Conseil Municipal de Décembre ?*

*Et allons nous délibérer sur les compteur linky ? On ne connaît pas la position des élus. EDF fait beaucoup de forcing, mais ce n'est pas une obligation. Présenterons-nous une motion, ou pas ?*

*M.le Maire : A Gap des copropriétés se sont opposés à l'installation de ces compteurs, le bureau municipal à considérer que ce n'était pas du ressort de la Commune mais de chaque citoyen ,*

*Mc. Mouraret : Le bureau municipal n'est pas le conseil municipal. Il n'y aura pas de motion présentée alors ? C'est juste pour se positionner car les méthodes d'EDF ne sont pas correctes.*

*F.Gatounes : Nous sommes en pleine préparation des présidentielles, chaque candidat sollicite des parrainages, je voulais savoir si vous allez en donner un et à qui, sachant que cela sera publié.*

*M. le Maire: J'ai dit au Dauphiné Libéré que je n'avais parrainé encore personne, que cela pourrait être un candidat avec peu de signatures pour lui permettre de s'exprimer, ou pour un candidat proche de mes convictions. A ce soir, je n'en ai délivré aucun, et n'en délivrerai pas, car dans notre liste, toutes les sensibilités sont représentées. Donc, en tant que maire, je n'ai pas à faire passer mes propres convictions, je ne donnerai donc pas de parrainage.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.